

Rapport Borloo : 100.000 emplois dans les quartiers

UNA prête à y contribuer

Chargé par Emmanuel Macron de proposer un plan pour les banlieues prioritaires, Jean-Louis Borloo a remis son rapport au Premier ministre le jeudi 26 avril.

L'ancien ministre de la cohésion sociale, à l'origine de la loi sur le développement des services à la personne en 2005, formule des recommandations sur 19 thématiques dont **l'emploi et le rôle des associations au cœur des quartiers**.

Sur le volet associatif, UNA partage les constats posés et rappelle que **les services à domicile qu'elle représente permettent d'assurer l'accompagnement des plus fragiles de nos concitoyens** (personnes âgées, personnes en situation de handicap, familles en difficulté). La *"recherche effrénée de financements multiples"* évoquée dans ce rapport n'épargne pas les services à domicile et menace chaque jour leur pérennité.

Pour combattre le chômage et permettre l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, le rapport préconise la mise en œuvre de plans de recrutement, notamment dans le secteur des services à la personne. Ce sont ainsi 100.000 nouveaux emplois qui devront être créés sur 3 ans.

Afin de pouvoir participer pleinement à ce plan, UNA revendique le fait que des contrats PEC (Parcours emploi compétences) puissent être mis en œuvre pour les personnels d'intervention des services d'aide à domicile. Depuis toujours, les structures associatives accompagnent fortement le retour à la vie active de personnes éloignées de l'emploi. Afin de lever cette exclusion, UNA demande à ce que les PEC soient ouverts à ses structures justifiant la mise en place d'un tutorat régulier, en consacrant les moyens nécessaires pour accompagner les salariés dans de bonnes conditions.

En outre, si UNA juge pertinente l'idée d'investir dans ces quartiers prioritaires où certains de ses services sont implantés et manquent cruellement de personnel, elle souhaite tout de même rappeler qu'il faudra **rendre davantage attractifs ces métiers** pour y parvenir.

Depuis de nombreuses années, **la fédération alerte les pouvoirs publics sur la nette dégradation des conditions de travail et l'augmentation de la pénibilité**. La réflexion autour de l'emploi dans le secteur mérite donc d'être approfondie pour éviter tout risque de création de travailleurs pauvres, dans des quartiers déjà défavorisés.

UNA souhaite aujourd'hui que les pouvoirs publics investissent massivement dans le secteur des services à domicile qui peuvent notamment contribuer pleinement au défi de l'emploi dans les QPV.

Pour cela, la fédération est à l'écoute des pistes envisagées par le Gouvernement et propose des solutions concrètes en phase avec les problématiques et réalités du terrain. Parmi ses revendications, **UNA demande l'investissement de 1,7 milliard d'euros dans une politique de santé publique aux domiciles, impliquant pleinement les agences régionales de santé aux côtés des conseils départementaux**.

Contact presse :

UNA : Manon Daffara – m.daffara@una.fr - 01 49 23 71 54

À propos de UNA (www.una.fr - [@UNAdomicile](https://www.instagram.com/UNAdomicile)) :

L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) est une fédération à but non lucratif créée le 17 janvier 1970. UNA est à la fois un mouvement associatif militant, un syndicat d'employeurs, un réseau d'associations, mutuelles, fondations, services publics territoriaux (CCAS/CIAS) et hospitaliers. UNA représente plus de 850 structures adhérentes (3000 implantations) au sein d'un réseau de 65 unions départementales et 20 unions régionales. Les structures adhérentes à UNA gèrent des activités de services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) auprès des personnes vulnérables, des services de soins à domicile (CSI, SSIAD), des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD), des services d'accompagnement des familles, des structures d'accueil et de garde d'enfants à domicile, des services à la personne.
